



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.4/2003/6  
12 juin 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la promotion et de la protection  
des droits de l'homme  
Groupe de travail sur les populations autochtones  
Vingt et unième session  
21-25 juillet 2003  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITÉS NORMATIVES

Note du secrétariat

Dans sa résolution 2002/21, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme a invité M<sup>me</sup> Françoise Hampson à établir un document de travail accompagné de commentaires sur les dispositions les plus importantes du projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, pour présentation à la vingt et unième session au Groupe de travail sur les populations autochtones. À la date du 4 juin 2003, le secrétariat n'avait pas encore reçu le document susmentionné.

-----